

Projet Associatif



RÉALISÉ PAR :

Les membres élus du
Conseil d'Administration
de la MJC



PÉRIODE :

2023-2027

Edito

Les MJC sont l'un de ces acteurs qui créent des espaces visant à rassembler les différences, mieux se connaître, échanger et construire ensemble. Car la force du collectif réside dans les différences ainsi que dans leur acceptation.

Le nouveau projet associatif de la MJC Lucie Aubrac traduit notre volonté d'agir ensemble vers une société plus juste, riche de liens et d'échanges, en fusion avec les valeurs qui nous caractérisent : solidarité, respect, esprit d'ouverture, vivre ensemble, liberté, engagement.

Une MJC, c'est quoi?

*La Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) Lucie Aubrac est une association de loi 1901, gérée par un Conseil d'Administration composé de **bénévoles, adhérents de l'association**. Les bénévoles sont les moteurs de la vie de l'association : sans bénévoles, la MJC n'existe pas !*

Depuis 2021, l'association est reconnue d'intérêt général et peut, à ce titre, émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs.

*Toute la vie de l'association s'articule autour de l'engagement de personnes qui choisissent de s'investir dans le projet de la MJC. Également, **des professionnels de l'animation** sont salariés de la MJC pour mettre en œuvre les actions.*

La MJC est une association à but non lucratif : ses ressources proviennent des adhésions, des frais d'inscription aux activités, aux accueils de loisirs enfance/jeunesse et de subventions : ville de Grenoble, Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Départemental...

Un projet associatif, à quoi ça sert ?

C'est le projet que se donne l'association pour les années à venir. Un texte fondateur qui énonce ses **valeurs**, fixe ses **objectifs**, et définit les **principes qui guident ses actions**.

Un écrit auxquelles parties prenantes (Conseil d'Administration, salariés, adhérents, bénévoles, partenaires) pourront se référer.

Ce document a pour mission de **fixer un cap**, suivre une **ligne directrice commune**, donner du **sens aux actions** mises en place, les **évaluer** et les **adapter** pour atteindre les objectifs fixés.

Egalement, le projet associatif permet de **présenter et communiquer** sur l'association. Sur l'année 2021, le Conseil d'administration de la MJC et les salariés se sont retrouvés pour procéder à la mise à jour du projet associatif avec le souhait de le redynamiser et l'envie d'innover, d'envisager de nouvelles actions pour l'association...

Pendant plus d'un an, différents temps de réflexion, d'échanges sont mis en place entre élus associatifs, professionnels, adhérents et habitants dans une démarche de participation active pour actualiser le projet.

Ces différentes rencontres ont fourni une matière particulièrement riche, dont s'est nourri le présent projet associatif.

Un grand merci à celles et ceux, qui par leur participation, ont contribué à cette œuvre collective. En espérant qu'ils retrouvent ici la traduction de leurs pensées et l'image qu'ils ont de la MJC et de son avenir.

La MJC Lucie Aubrac

Son territoire

La Ville de Grenoble « Capitale des Alpes », Grenoble est le chef-lieu du département de l'Isère comptant en 2019, environ 159 000 habitants. Elle est la ville centre de la métropole « Grenoble-Alpes Métropole » (communément appelée « La Métro ») qui regroupe 49 communes.

Grenoble, c'est aussi un tissu associatif riche, extrêmement dense et dynamique. En effet, elle bénéficie de véritables relais pour mener à bien ses politiques publiques, tant en direction des plus jeunes que des plus âgés, en matière sociale, sportive ou culturelle. Notons la présence de 18 associations socioculturelles (MJC, maisons de l'enfance, centre socio-culturels, maisons pour tous) sur l'ensemble de la ville.

La ville de Grenoble est divisée en 6 secteurs géographiques. La MJC est implantée sur le secteur 4 via l'espace Capuche, situé au nord du secteur et l'espace Clos d'or, implanté au sud.

Le secteur 4

Éléments clés

- Plus de 31 000 habitants en 2020 (soit 20% de l'effectif communal), deuxième secteur de la ville le plus peuplé en taille de population, augmentation du nombre d'habitants +0.7%,
- Le secteur 4 est celui qui présente le plus grand nombre de familles monoparentales (1 300 familles),
- Il se caractérise par une inégale concentration des faibles et des hauts revenus. Les écarts de richesse de ce secteur sont composés de ménages disposant de revenus plus conséquents au nord du secteur qu'au sud.

Des évolutions à suivre :

- Une forte représentation des publics âgés et un vieillissement démographique important de certains quartiers, ainsi qu'une hausse importante des allocataires du revenu de solidarité active,
- Construction de nouveaux logements sociaux en cours,
- Renouvellement de la population à venir avec la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Flaubert qui abritera des logements et une école.

Son histoire

La « MJC Capuche », créée en 1964, avait vu le jour grâce aux revendications des habitants du quartier qui souhaitaient un espace convivial pour tous. Malheureusement, elle dépose le bilan en Janvier 2006, entraînant une liquidation judiciaire en septembre 2006.

L'association départementale des MJC de l'Isère s'est battue pour maintenir la continuité des activités de la MJC en créant une association transitoire « Capuche Animation ». Cette transition a permis à une équipe de bénévoles motivés, de créer un nouveau projet associatif, une nouvelle association.

Entre 2007 et 2008, ils se réunissent, accompagnés par la fédération régionale des MJC, pour créer leur association de quartier. Ils sont très vite rejoints dans cette réflexion par l'équipe de professionnels et, ensemble, ils « font un rêve » d'une autre MJC : La MJC Lucie AUBRAC – La Maison Pour Tous, un lieu de vie et de liens.

Le 13 juin 2008, la MJC Lucie Aubrac voit le jour et est inaugurée lors de la fête de quartier annuelle. Depuis sa création en 2008, la MJC s'est fortement développée. Aujourd'hui elle compte un peu plus de 800 adhérents dont plus de la moitié sont des enfants (3-11 ans).

Suite à l'arrêt de l'association de la Maison de l'Enfance du Clos d'or en 2018, la Ville de Grenoble a lancé un appel d'offre auprès des associations socioculturelles pour reprendre l'activité Accueil Collectif de Mineurs (ACM). La MJC Lucie AUBRAC a déposé le projet suivant : préserver la continuité d'un ACM et maintenir une dynamique territoriale avec la présence d'un acteur socioéducatif.

Au second semestre 2018 la Ville nous a accordé la reprise de l'activité Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Les contraintes juridiques ont contraint à une ouverture effective qu'à partir des vacances de printemps 2019, et l'accueil périscolaire, en septembre 2019.

Sa mission, ses valeurs

C'est ce qui guide nos choix, nos actions, nos projets. C'est comme une boussole pratique, éthique, un repère auquel nous nous référons collectivement.

Notre mission :

"La MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux" (extrait de nos statuts).

Elle réaffirme sa vocation de structure de quartier et sa volonté d'ouverture à ses habitants et au-delà, à tous ceux qui partagent ses valeurs et cherchent un lieu d'expression.

Nos valeurs :

La MJC adhère à la déclaration des principes de la Confédération des MJC de France. *Ouverte à tous sans discrimination, elle permet une relation conviviale entre les participants. Elle respecte les convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité qui sont le fondement des valeurs républicaines et elle contribue au renforcement des liens sociaux.*

Elle s'appuie et construit ses interventions autour des **valeurs** suivantes :

 **La solidarité**, à travers l'échange, l'entraide, le partage des connaissances et la pratique d'activités collectives

 **Le respect** mutuel, fondement de la paix sociale et signe de citoyenneté

 **L'esprit d'ouverture** cherchant à concilier, dans le cadre de la laïcité, la diversité humaine et la mixité qu'elle soit sociale, géographique, culturelle et générationnelle

 **Le vivre ensemble**, en apprenant à partager les espaces, accepter les autres et les différences sans jugement, accepter de confronter des points de vue, des façons d'être et d'agir dans le respect de l'égalité

 **La liberté**, à travers le droit de choisir son opinion, son expression, son pays, son gouvernement, sa religion, son habitation...Tous ces droits qu'énumèrent les Droits de l'Homme ; une liberté de choix, c'est le « libre-arbitre »

 **L'engagement**, valeur qui permet à chaque personne de s'engager dans la vie de la cité

Ses axes et ses objectifs



Axe n°1 – La vie de quartier

Favoriser l'émergence et l'implication d'habitants acteurs dans l'animation des quartiers

Créer des liens entre les habitants et entre les quartiers

Faire découvrir la MJC, la maison pour tous

Dynamiser, animer et faire vivre les quartiers



Axe n°2 – Les liens sociaux

Faire vivre et développer des liens transgénérationnels

Favoriser la rencontre et la convivialité

Prendre en compte les différents publics et accompagner leurs demandes



Axe n°3 – L'émancipation des personnes

Permettre à chaque individu d'être acteur dans un collectif en favorisant le vivre ensemble, le savoir-être et l'estime de soi (prise de risque, droit à l'erreur...),

Favoriser l'esprit critique en rendant accessible toute forme de connaissance

Développer des temps de partage et de valorisation des savoirs et des savoir-faire

Diversifier nos actions pour favoriser la découverte et l'ouverture



Axe n°4 – Le respect de toutes les diversités (sociales, culturelles, genres, religieuses, origines, apparences, handicaps)

Favoriser les mixités

Favoriser l'égalité entre les genres

Sensibiliser sur les richesses de la diversité

Rendre chacun acteur du respect des diversités



Axe n°5 – L'éducation à la transition écologique

Proposer une alimentation saine, locale et plus respectueuse de l'environnement

Faire découvrir la biodiversité

Sensibiliser au respect de la nature,

Accompagner / susciter le questionnement sur les comportements (consommations, déchets, déplacements...).

Ses domaines d'activités

Secteur
Jeunesse

Secteur
enfance

Secteur
enfance



Ateliers
réguliers

Evenements

Evenements



Espace Clos d'Or

Secteur enfance :

Enfants scolarisés de 3 à 10 ans issus essentiellement des quartiers Clos d'or, Alliés-Alpins & Beauvert. Les parents inscrivent leurs enfants pour différentes raisons : l'animation des temps libres et de vacances, l'accès à des pratiques artistiques, culturelles, sportives et la découverte d'activités. Les familles présentes sur ce territoire sont majoritairement en difficultés sociales et demandent un accompagnement et un travail plus conséquent.



Espace Capuche

Secteur enfance :

Enfants scolarisés de 3 à 10 ans issus essentiellement des quartiers Capuche, Reyniès & Grands Boulevards. Les modalités et le fonctionnement sont les mêmes dans les deux secteurs enfance. Cela permet aux parents, d'organiser leurs vies professionnelles / personnelles et de leur proposer des prestations.

Secteur jeunesse :

Jeunes de 11 à 17 ans principalement issus du quartier Capuche. La MJC est le seul acteur à travailler avec ce public sur le secteur 4 de la ville de Grenoble et se tient à la disposition des jeunes et de leurs demandes. L'équipe, composée de trois animateurs, ne peut répondre à l'ensemble des sollicitations, par manque de moyens.



Ateliers réguliers :

Ces ateliers donnent la possibilité aux enfants, jeunes et adultes de découvrir des pratiques artistiques, sportives et de bien-être. Les publics participant à ces ateliers sont les enfants de 3 à 11 ans, principalement issu du quartier Capuche et les adultes issus du secteur 4.

Un panel d'activités variées, sont encadrées par des intervenants professionnels diplômés. Les horaires sont adaptés à la demande des adhérents (midi, fin de journée et soirée) avec une tarification accessible basée sur le quotient familial.





Transversal :

Evènements sur les deux espaces

Les temps festifs proposés par la MJC permettent d'animer et de faire vivre les quartiers. Ce sont des instants de socialisation. A l'échelle du territoire, ils permettent à la MJC de se faire connaître et d'ancrer notre légitimité auprès des habitants. Nous n'attendons pas seulement que les personnes poussent la porte de la MJC, nous allons également à la rencontre des habitants: fêtes de quartier, soirées diverses, activités de proximité dans les différents lieux du secteur, Autant de moments de rencontre qui composent la colonne vertébrale de notre association.



Transversal :

Accueil d'associations hébergées

Un de nos axes forts de travail est l'accueil d'associations qui se trouvent sans locaux. En échange de locaux, la MJC accueille plusieurs « d'associations hébergées », qui nous aident à faire vivre le quartier par une participation à la vie de la MJC (spectacle de fin d'année, fête de quartier, soirées, stages...).

Ses moyens

Son équipe et ses bénévoles

Pour faire vivre son projet, La MJC s'appuie sur une équipe professionnelle aux compétences variées. Les différents parcours de formations s'inscrivent dans une complémentarité au service des publics accueillis. Le recrutement des salariés se fait en adéquation avec les prérogatives légales et en réponses à la spécificité des publics.

La place occupée par les bénévoles est centrale dans le fonctionnement de la MJC. Tout d'abord par le rôle que les élus du Conseil d'administration ont au sein de la structure mais aussi par leur participation active aux nombreux temps forts et temps festifs proposés par la MJC. La MJC se félicite également de pouvoir s'appuyer sur l'engagement et la participation de bénévoles sur certaines activités.

L'accès à la formation

L'axe « formation » est particulièrement fort au sein de l'association :

La MJC met tout en œuvre pour accompagner les salariés dans leurs démarches de formations individuelles ou collectives. Plusieurs formations professionnelles ont été financées et continueront à l'être pour accompagner de jeunes animateurs dans la voie de la professionnalisation et participer à la formation continue des professionnels. L'accompagnement au quotidien des bénévoles est aussi une des priorités de l'association. Aussi, des formations permettant d'acquérir de nouvelles compétences peuvent être mises en place afin que les bénévoles élus assument mieux leurs fonctions.

Ses partenaires

Le travail en partenariat est une ouverture vers l'extérieur indispensable à notre secteur d'intervention, et représente une plus-value non négligeable. Il permet une mise en commun des moyens, des capacités, des compétences, à travers une volonté et une réflexion partagée pour des actions ciblées en réponses à des problématiques repérées.

- ***Partenariat institutionnel:*** l'enjeu est de pérenniser et de consolider les financements à travers différentes conventions, ou appels à projet, pour permettre à l'association de se développer et de mettre en œuvre son projet associatif. La ville de GRENOBLE, le CCAS, la CAF, la Métro, le Conseil départemental, l'Etat et d'autres partenaires privés, peuvent soutenir certaines actions.

- **Partenariat d'action** : contribution de chacun des partenaires à une offre commune, cela aide à mutualiser les moyens et à se partager la finalité d'intérêt général à l'échelle du territoire. Besoin d'alliances pour répondre aux demandes des publics. En effet, c'est la complémentarité des compétences et des savoir-faire de chacun qu'il faut rechercher pour agir efficacement. Cette démarche vise à faciliter la mise en relation et le montage de partenariats opérationnels entre les structures membres du territoire. Ville de Grenoble : Maison des habitants Capuche (MDH) et l'Espace de vie sociale (EVS) Direction enfance/jeunesse, sports, montagne, Logement foyer pour personnes âgées, Bibliothèque Alliance. Education nationale : Ecoles Daudet, Beauvert & Chatin, Collège Munch. EPISOL, L'accorderie, La bifurk, Pirouette et toutes les associations hébergées à la MJC.
- **Partenariat en réseau** : aide à l'amorçage et au financement d'un projet. Relayer le message collectif porté par les associations socioculturelles de Grenoble avec une volonté commune de travailler ensemble sans leadership déterminé. Le réseau des présidents et directeurs des associations de Grenoble (collectif des associations socioculturelles), le réseau des animateurs et responsables de secteurs enfances des associations de Grenoble, le réseau des acteurs jeunesse de l'agglomération grenobloise et l'union locale des MJC de Grenoble.

Son statut d'intérêt général

Être reconnue d'intérêt général permet à la MJC de recevoir des dons plus facilement. Les donateurs peuvent ainsi bénéficier d'une déduction fiscale si le don ne comporte aucune contrepartie. Soutenir l'association, c'est aider les habitants du territoire à accéder à des projets de qualité, portés par une équipe motivée et par des valeurs humaines fortes.

L'évaluation du projet associatif

Pourquoi l'évaluer ?

- Collecter / traiter / diffuser les informations pour décider / informer
- Avoir une vision claire à long terme des résultats du projet
- Ajuster le projet pour atteindre les objectifs fixés

Qu'allons-nous évaluer ?

- L'atteinte ou non des objectifs définis
- Analyser les apports du projet sur ses bénéficiaires pour les évaluations quantitative et qualitative

Quand et avec qui allons-nous l'évaluer ?

Evaluation en 2 étapes :

Evaluation intermédiaire : 1 fois par an, avec les administrateurs et salariés afin de voir si les objectifs fixés sur l'année sont atteints

Evaluation finale : au terme des 5 années, avec les habitants, adhérents, salariés, bénévoles, partenaires, administrateurs afin de vérifier si les objectifs du présent projet sont atteints et définir les pistes d'améliorations, les nouvelles perspectives et donner les bases permettant la réécriture du projet associatif pour la période suivante (2023-2028)

Chaque évaluation doit tenir compte des évolutions institutionnelles, démographiques, sociétales.

Comment allons-nous l'évaluer ?

Une grille d'évaluation type a été conçue et permet de décliner les objectifs (généraux, secondaires) de chacune des actions et apporte des pistes d'amélioration possible.

L'évaluation du projet associatif se fera à partir des critères définis par le Conseil d'Administration et rendant compte de la pertinence et de la complémentarité des actions mises en place.

S'y ajouteront les retours sensibles et l'appréciation de toutes les parties prenantes en lien avec le projet associatif (habitants, adhérents, salariés, bénévoles, partenaires, administrateurs).

Calendrier de l'évaluation

- Juin 2023 : validation du nouveau projet 2023-2027,
- Chaque année, entre avril & mai : évaluation intermédiaire,
- Assemblée Générale 2027 : évaluation finale,
- Entre septembre 2027 & mai 2028 : travail de réécriture et de mise à jour du Projet Associatif,
- Assemblée Générale juin 2028 : présentation du nouveau Projet Associatif.

<p>RÉALISÉ PAR :</p> <p>Les membres élus du Conseil d'Administration de la MJC</p>		<p>PERIODE :</p> <p>2023-2027</p>
--	---	-----------------------------------